



Résultats partiels, seul le rapport définitif dûment signé fait foi.

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
VÉTÉRINAIRE ET D'HYDROLOGIE

SIAEP DE VELLEFAUX VALLEROIS

MAIRIE
2 Rue de la Vergère
70000 VELLEFAUX

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence
Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Unité de gestion	297	SIAEP DE VELLEFAUX VALLEROIS
Installation	070000889	SIAEP DE VELLEFAUX
Point surveillance	1098	VELLEFAUX
Commune prélèvement	VELLEFAUX	
Destinataires	ARS DT 70 - SIAEP	
Préleveur	LDVH	Date Prél 27/08/2026 Heure Prél 08:35
Référence commande	2026/110	Date Récept 27/08/2026 Heure Récep 10:15
Date début analyse	27/08/2026	

RAPPORT D'ESSAI HY2635-3671

Analyse de Type D1

Numéro d'échantillon: HY-35-100

Lieu exact prélèvement 4 rue de la Fontaine
Eau TRAITEE

MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Prélèvement	FD T 90-520	CBA			
# Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	1,7	mg/L	/	/
# Chlore total	NF EN ISO 7393-2	1,7	mg/L	/	/
Bioxyde de chlore	DPD		mg/L		
# Température	Détermination T°C v4	24,1	°C	/	25

Examen Bactériologique (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222		/mL	/	/
# Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222		/mL	/	/
# Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	/	0
# E.coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	/

# Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 mL	0	/
----------------------------	------------------	----	---------	---	---

Examen Chimique D1 (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités Code de santé publique	
				Limites	Références
Aspect	Qualitative	normal			
Couleur	Qualitative	aucune			
Odeur	Qualitative	nulle			
# Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0,50	NFU		2.0
# pH	NF EN ISO 10523	7,4	pH		[6.5 ; 9.0]
# T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v4	17,4	°C		
# Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	690	µS/cm		[200 ; 1100]
# Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0.10

Commentaire mesure in situ

La concentration en chlore libre résiduel est excessive (> 0.50 mg/L).

CONCLUSION GENERALE

La conclusion sanitaire de cette analyse vous sera communiquée par l'ARS.

Dossier validé le :

Imprimé le : 29/08/2026

L'utilisation de notre marque d'accréditation est interdite, en-dehors de la reproduction intégrale des rapports d'essai. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Elles sont émises selon les critères définis dans les arrêtés du 11 janvier 2007 modifiés (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données disponibles sur demande). Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.* données fournies par le client dont le laboratoire ne peut être tenu responsable. Lorsque le laboratoire n'assure pas le prélèvement, les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.